

SITUATION SOCIALE

Un pacte pour les entreprises

À l'occasion de ses vœux aux Français, le 31 décembre, le président de la République a marqué un changement significatif de sa politique économique et sociale.

Un « pacte de responsabilité » est proposé aux entreprises, ainsi résumé dans son allocution : « moins de charges sur le travail, moins de contraintes sur leurs activités et, en contrepartie, plus d'embauches et plus de dialogue social ».

Dans son principe, le propos présidentiel reconnaît donc que l'entreprise est au cœur du développement du pays et joue un rôle irremplaçable pour assurer la sortie d'une crise qui « s'est révélée plus longue, plus profonde » que prévu.

D'emblée, le Medef a accueilli « favorablement » la démarche du chef de l'État qui fait directement écho au pacte de confiance proposé au mois d'octobre par un ensemble d'organisations patronales ainsi qu'au « pacte social pour une industrie compétitive » présenté par l'UIMM dès février 2012.

Au cours des mois à venir, chacun des termes du pacte devra se décliner par des réformes réelles de grande ampleur, en concertation étroite avec les partenaires sociaux.

Les Assises de la fiscalité devraient constituer une première étape concrète des changements à mettre en œuvre avec l'objectif prioritaire d'une baisse de la fiscalité pesant sur les entreprises.

Au printemps, des propositions sont attendues du Haut Conseil du financement de la protection sociale pour alléger le coût du travail qui handicape actuellement la compétitivité des entreprises. Elles devraient notamment porter sur les cotisations familiales financées essentiellement par les cotisations des employeurs, alors que les prestations sont universelles. Au-delà, une révision d'ensemble du financement de la protection sociale devrait être envisagée.

Une réflexion a déjà été entreprise sur l'indispensable simplification administrative qui appelle, elle aussi, des mesures drastiques tant les multiples contraintes réglementaires des administrations freinent souvent le dynamisme des entreprises et constituent autant de freins à l'embauche.

Plus de dialogue social demande François Hollande ? Les organisations patronales – l’UIMM en particulier – y sont évidemment favorables et en ont attesté la réalité au travers des négociations permanentes menées avec les syndicats de salariés, ainsi que l’a prouvé, par exemple, le récent accord sur la formation professionnelle qui démontre la capacité des partenaires sociaux à innover par le biais de la négociation collective. Le thème de la modernisation du dialogue social, qui figure dans l’agenda des partenaires sociaux, devrait permettre d’ouvrir de nouvelles perspectives.